



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2026-043

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du jeudi 16 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize juillet à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : CHANUT Jean-Luc, LAMBOROT Cécile, NICOLAS Sylvain, CORRE Michelle, CORRE Maryline, DELORME Marie-Ange, DESCHAMPS Nataliia, FOURCAUD Valérie, VERMOREL Christophe, SADOIT Fabien, NICOLAS Anthony, FENZL Lucas

Nombre de membres
en exercice : 15

Étaient absents excusés : GROUILLER Marie, ayant donné pouvoir à LAMBOROT Cécile
PLACE Julien, ayant donné pouvoir à NICOLAS Sylvain
BASSEUIL Roland

Nombre de membres
présents : 12

Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile

Date de convocation :
07/07/2026

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

OBJET : Délibération relative à l'approbation du procès-verbal de la précédente réunion en date du 05/06/2026

Le procès-verbal de la séance du 05 juin 2026 a été transmis aux membres du Conseil Municipal avant la présente réunion.

Le Maire demande si chacun en a pris connaissance.

Après lecture et mise aux voix, et en l'absence de remarques, le Maire déclare le Procès-Verbal du 05 juin 2026 adopté à l'unanimité des membres présents.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 16 juillet 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT,